

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

UFR SCIENCES
DE LA SANTÉ

ASSURANCE
MALADIE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Soutenu par

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

Fédération
Promotion
Santé

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SANTÉ PUBLIQUE
EHESP

PÔLE
de Santé Publique
Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Ville de
Besançon

en collaboration avec
l'École de Santé publique
Faculté de médecine,
Université de Lorraine et Unisanté,
Centre universitaire de médecine
générale et santé publique,
Lausanne.

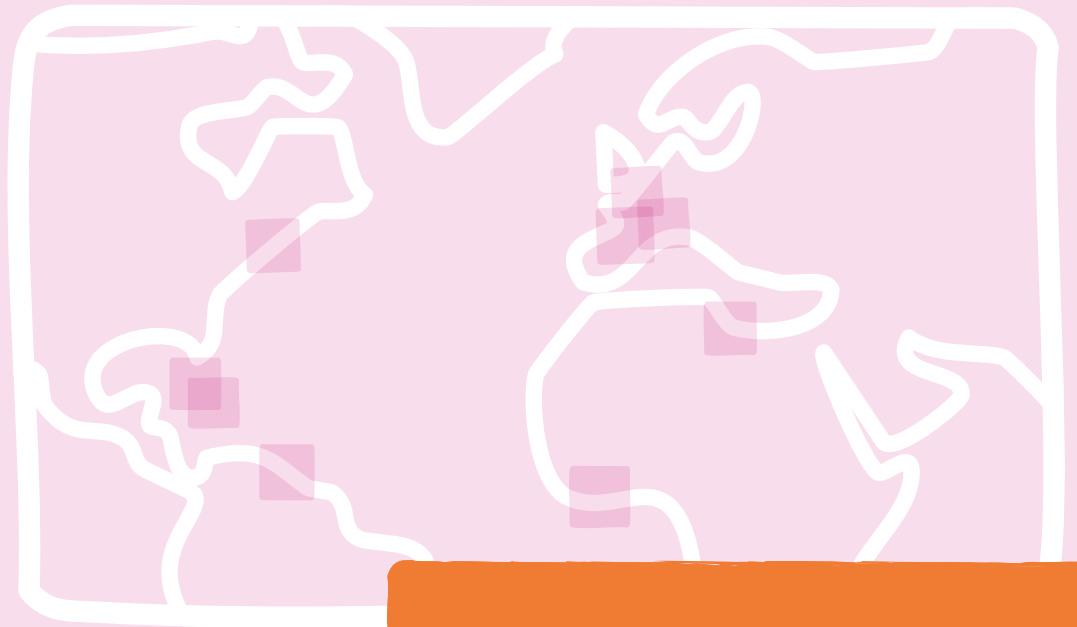
Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

23^e

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE DE BESANÇON

formations - échanges - débats - partage d'expériences - convivialité

du 29 juin au 2 juillet 2026



Un format plus court
mais tout y est !
Un temps en modules
identique !

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Lara Destaing, coordinatrice



03 81 66 55 75



lara.destaing@univ-fcomte.fr



Université d'été francophone en santé publique

UFR Santé

19 rue Ambroise Paré

CS 71806

25030 Besançon cedex

France



[http://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/
universite-ete-francophone-sante-publique/2026-23](http://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2026-23)

LE MOT DES ORGANISATEURS

40 ans de la Charte d'Ottawa : l'Université d'été au prisme des 5 axes

L'élaboration de politiques pour la santé

Malgré un contexte national et international incertain tant sur le plan budgétaire, politique et social, les promoteurs de l'Université d'été ont souhaité réaffirmer leur engagement pour la santé publique en maintenant la manifestation. Ils ont fait le choix de la santé publique, de la prévention et de la promotion de la santé, du partage des savoirs et expériences en francophonie.

La création d'environnements favorables

L'équipe de l'Université d'été vous attend avec impatience à Besançon pour une parenthèse, une pause dans nos rythmes trépidants pour prendre le temps des échanges, des discussions, pour réfléchir et questionner ses pratiques, tester des outils et coconstruire des solutions.

Un cadre bienveillant, convivial dans lequel le sourire, l'écoute et la coopération sont maîtres mots (en module, durant la pause active, en plein défi inter-modules ou pendant la soirée festive).

Le renforcement de l'action communautaire

Une réelle dynamique de groupe se crée dans chaque module avec un nombre limité de participants qui approfondissent leur thématique durant les 3,5 jours.

Les plénières et les temps conviviaux communs permettent par ailleurs de faire se rejoindre les différents groupes et de faire vivre la communauté Université d'été même au-delà des frontières bisonnines puisque de nombreux partenaires et anciens participants nous suivent à distance pendant la semaine grâce aux médias diffusés. Autant de relais et collègues prêts à collaborer dans les territoires.

L'acquisition d'aptitudes individuelles

L'Université d'été est avant tout un lieu de formation, de développement des connaissances et compétences qu'elles soient académiques, expérientielles, professionnelles, personnelles... Pour certains il s'agira de découvrir un champ totalement nouveau, pour d'autres d'asseoir sa légitimité (ou de se rassurer ?) en maîtrisant les concepts et outils. Pour d'autres encore, l'enjeu sera de prendre du recul sur ses savoirs et sa posture professionnelle et pour d'autres enfin d'oser aller vers.

La réorientation des services de santé

Les contenus des modules sont créés et dispensés par et pour les acteurs de santé publique (santé, social, éducation, environnement, sciences humaines, élus, citoyens...)

La philosophie et les valeurs qui fondent l'Université d'été restent inchangées mais nous tentons cette année un pari : celui de réinventer son format au bout de 22 ans pour espérer mieux répondre aux besoins et contraintes des professionnels d'aujourd'hui.

Avec l'ambition de lever les obstacles organisationnels, nous vous proposons une semaine plus resserrée pour un temps en modules identique afin de ne surtout pas empiéter sur la qualité et le temps de la formation.

Lara Destaing & Frédéric Mauny

SOMMAIRE

Présentation de l'université d'été francophone en santé publique	p.5
Organisation partenariale	p.7
Modalités d'inscription	p.9
Public et déroulement	p. 11
Modules proposés	p. 13
Politique et organisation de la santé	
■ PLAID - Le plaidoyer: comment développer sa capacité à convaincre et rallier	p. 14
■ ISS - Inégalités sociales de santé: comment construire l'action publique? Du cadrage du problème à la planification de l'action	p. 16
■ ONE - Une seule santé (One health): du concept à la pratique	p. 17
Méthodes pour l'intervention et l'évaluation	
■ TC - Transfert de connaissances en santé publique: de la théorie à la pratique	p. 18
■ STEREO - Des politiques publiques aux pratiques professionnelles : comment prendre en compte les stéréotypes et discriminations dans les parcours de santé?	p. 19 p.20
■ CAPS - La capitalisation: produire et partager les savoirs issus de l'expérience en promotion de la santé	p. 21
■ PRIM - Développer des projets de prévention et de promotion de la santé en soins de premier recours	p.22
■ CPS - Développement des compétences psychosociales (CPS): les enjeux d'une démarche globale dans un contexte national de déploiement massif de projets sur ces aptitudes individuelles	p.23
■ PROMO - Repères pour penser, interroger, les pratiques professionnelles et concevoir des projets participatifs au regard de la promotion de la santé	
Approches par population, lieu de vie ou thématique	p. 24
■ MENTAL - Santé mentale publique: repères pour agir	p.25
■ PSSex - Promouvoir la santé sexuelle: du concept à l'action	p.26
■ NUM - Numérique et innovation en (promotion de la) santé	
Informations pratiques	p.27

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Les promoteurs de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon organisent la 23^{ème} édition du 29 juin au 2 juillet 2026.

Un format plus condensé en 4 jours mais un temps de modules identique !



Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.

Objectifs

Partager la diversité / diversifier les partages

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité,

telle est l'ambition de cette manifestation. Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.



ORGANISATION PARTENARIALE

Elle a pour but :

- d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain.
- d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

Organismes promoteurs

■ Université Marie et Louis Pasteur - UFR Santé de Besançon ■ Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté ■ Santé publique France ■ Ministère chargé de la Santé ■ Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) ■ Fédération Promotion Santé ■ École des hautes études en santé publique (EHESP)

Organismes partenaires ou associés à l'Université d'été

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales

■ Société française de santé publique (SFSP) ■ Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale ■ Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ■ Associations régionales Promotion Santé: Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Ile de France ■ Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur ■ Association Élus, santé publique & territoires (ESPT) ■ Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille) ■ Caisse primaire d'Assurance maladie de la Loire ■ Association Pas de Côté en Santé ■ Union régionale des professionnels de santé - URPS Médecins Hauts-de-France ■ Centre hospitalier universitaire Besançon Franche-Comté ■ Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne ■ Hôpital Nord Franche-Comté ■ Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ■ Ville de Besançon

Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux

■ Asbl Repères, Belgique ■ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ■ Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS) ■ ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

Universités

■ Plateforme AAPRISS, Université de Toulouse ■ Centre population & développement (Ceped), Université Paris Cité - IRD - Université Sorbonne Paris Nord - Inserm ■ Université de Bourgogne ■ Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne ■ Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition- ESPRIst, Université de Liège

Documentation

Elle est organisée notamment avec le concours de la Bibliothèque universitaire santé de l'Université de Franche-Comté, de Santé publique France, de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté et de la Société française de santé publique.

Membres du Comité scientifique et pédagogique Université d'été 2026

- **PIERRE ARWIDSON**, Directeur adjoint, Direction prévention promotion de la santé, Santé publique France
- **CHEIKH ATHIE**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal)
- **MARTINE BANTUELLE**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe
- **RÉMY BATAILLON**, Directeur de la Direction du développement et de la formation continue, École des hautes études en santé publique (EHESP)
- **NATHALIE ROBICHON**, Cheffe du service Santé Publique, Institut National Spécialisé d'Études Territoriales, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- **FRANÇOIS BERDOUGO**, Délégué général de la Société Française de Santé Publique (SFSP)
- **CHRISTINE BINQUET**, Professeure des universités-praticienne hospitalière, Département de Santé publique, UFR Santé de Dijon
- **OMAR BRIXI**, Consultant en santé publique

- **NATHAN CHARLIER**, Coordinateur ESPRIst - Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège (Belgique)
- **YVES CHARPAK**, Membre de l'association Élus, Santé Publique & Territoires
- **DIDIER CHATOT-HENRY**, Praticien hospitalier - CHU de la Martinique, Président de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Martinique
- **HÉLÈNE CLÉAU-ANDRÉ**, Directrice du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté
- **FRANÇOIS DESBIENS**, Vice-président aux partenariats scientifiques et médicaux, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- **MAXIME DESMARETS**, Maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR Sciences de Santé de Besançon
- **ALAN DISEGNI**, Responsable du Département de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS), Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM)
- **SYLVIANE FAURE**, Directrice déléguée du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf), CPAM de la Loire
- **CHRISTINE FERRON**, Déléguée générale de Fédération Promotion Santé
- **VÉRONIQUE GARNIER**, Vice Présidente de l'association Elus, Santé Publique & Territoires
- **JOËLLE KIVITS**, Enseignante-chercheure

en sociologie et santé publique, Chaire «Genre et prévention en santé», ECEVE, Santé - Université Paris Cité

- **ANNE LAURENT**, Chargée de projets, Association Pas de côté en santé
- **CÉCILE LUMIÈRE**, Responsable du Département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté
- **FRÉDÉRIC MAUNY**, Professeur des universités-praticien hospitalier, UFR Sciences de Santé de Besançon, référent universitaire de l'Université d'été
- **ISABELLE MILLOT**, Directrice de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté
- **ELISABETH MONNET**, Professeure de santé publique, co-fondatrice de l'Université d'été
- **ABDOU OMOROU**, Maître de conférences des universités-praticien hospitalier, École de Santé Publique de Nancy, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- **STÉPHANIE PIN**, Cheffe du Département Promotion de la santé et préventions, Centre universitaire de médecine générale et santé publique - Unisanté Lausanne
- **JULIE POISSANT**, Professeure, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal
- **JEAN SIMOS**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse)
- **ANNE SIZARET**, Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Promotion Santé Bourgogne - Franche-Comté

MODALITES D'INSCRIPTION

Une inscription possible du 9 mars au 18 mai 2026

Inscription en ligne

<https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2026-23>

Le formulaire d'inscription doit être intégralement rempli et le paiement effectué pour que l'inscription soit validée. Dans le formulaire, chaque participant peut choisir jusqu'à 3 modules à classer par ordre de préférence, sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

En cas d'annulation, les uniques possibilités de remboursement sont :

- Aucun des modules choisis à l'inscription ne peut être satisfait
- Défaut d'obtention de visa (sur présentation d'un justificatif officiel)



**Volume global de formation = 27h30
dont 23h30 en module**

Les frais d'inscription sont de :

- 800€ pour les professionnels d'Europe et Amérique du Nord
- 600€ pour les professionnels hors Europe et hors Amérique du Nord

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été : ■ Module choisi ■ Conférences et temps communs ■ Dossier documentaire ■ Soirée festive ■ Repas du midi ■ Déplacements matin et soir centre ville/campus (navettes)

Ils ne comprennent pas le repas du soir (sauf le mardi) ni l'hébergement.

Nous vous conseillons de réserver un logement au centre-ville. Des navettes seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Santé située en périphérie de la ville.



Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée.

Informations administratives

A l'issue de l'Université d'été, les participants auront une attestation de fin de formation. La contractualisation de la formation et la facturation du coût pédagogique sont établies par le Service Formation Continue et Alternance (SeFoC'Al) de l'Université Marie et Louis Pasteur.



Des possibilités de bourses

Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement d'autres frais notamment l'hébergement.

La date limite de retour des dossiers de bourse Sud est fixée au 30 mars 2026.

Dossier à télécharger

www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2026-23



PUBLIC ET DÉROULEMENT UNE FORMATION BASÉE SUR LA DIVERSITÉ

Diversité des profils

Public

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes via à vis du module choisi (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé. Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique.

La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Diversité des savoirs et des expériences de chacun

Modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 7 demi journées de formation (du lundi après-midi au jeudi inclus). Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.



Documentation

■ Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.

■ Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la semaine :

- Accès à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté
- Stands documentaires spécialisés en santé publique

Conférences, débats, temps communs

Durant la semaine, deux temps d'échanges et de débats sont proposés en ouverture le lundi 29 juin puis le mardi 30 juin en début d'après-midi, avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

D'autres temps communs favorisant les échanges et le partage d'expériences sont proposés au fil de la semaine.

Planning prévisionnel

Les plannings définitifs par module avec horaires détaillés seront transmis avant le début de la formation aux participants inscrits.

	LUNDI 29.06	MARDI 30.06	MERCUR. 01.07	JEUDI 02.07
MATIN		> Enseignement module	> Enseignement module	> Enseignement module
MIDI	> Accueil possible à partir de 12h30	> Repas	> Repas	> Cocktail de clôture
APRÈS-MIDI	> Démarrage prévu à 13h30 > Séance d'ouverture > Enseignement module	> Conférence - débat > Enseignement module	> Enseignement module	> Enseignement module > Restitution inter-modules > Fin prévue à 17h
SOIR		> Soirée festive		

12 MODULES PROPOSÉS



Des thématiques plurielles autour de 3 grands axes

Politique et organisation de la santé

- **PLAID** - Le plaidoyer : comment développer sa capacité à convaincre et rallier
- **ISS** - Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ?
Du cadrage du problème à la planification de l'action
- **ONE** - Une seule santé (One Health) : du concept à la pratique

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- **TC** - Transfert de connaissances en santé publique : de la théorie à la pratique
- **STEREO** - Des politiques publiques aux pratiques professionnelles : comment prendre en compte les stéréotypes et discriminations dans les parcours de santé ?
- **CAPS** - La capitalisation : produire et partager les savoirs issus de l'expérience en promotion de la santé
- **PRIM** - Développer des projets de prévention et de promotion de la santé en soins de premier recours
- **CPS** - Développement des compétences psychosociales (CPS) : les enjeux d'une démarche globale dans un contexte national de déploiement massif de projets sur ces aptitudes individuelles
- **PROMO** - Repères pour penser, interroger, les pratiques professionnelles et concevoir des projets participatifs au regard de la promotion de la santé

Approches par population, lieu de vie ou thématique

- **MENTAL** - Santé mentale publique : repères pour agir
- **PSSex** - Promouvoir la santé sexuelle : du concept à l'action
- **NUM** - Numérique et innovation en (promotion de la) santé

MODULE N°1 - PLAID

Le plaidoyer : comment développer sa capacité à convaincre et rallier

Peu importe votre secteur d'activité, vous avez certainement déjà eu à convaincre des collègues, des partenaires, votre patron, un bailleur de fonds, les membres d'un comité de direction ou d'un conseil d'administration à aller dans une direction donnée. La capacité de convaincre et de rallier les autres est essentielle pour qui veut susciter des changements. De nombreuses organisations telles que l'OMS, l'Union européenne et l'Agence de santé publique du Canada considèrent d'ailleurs qu'il s'agit d'une compétence clé à développer chez les acteurs qui œuvrent en promotion de la santé et en santé publique. Le plaidoyer peut vous aider à obtenir un financement, à faire adopter un projet, une nouvelle pratique ou une politique, à mobiliser des partenaires ou toute votre équipe ! Cette compétence est aussi considérée comme un incontournable pour qui désire accroître son leadership.

Objectif général

À l'issue du module de formation, les participants seront capables de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer efficace en promotion de la santé afin d'influencer la prise de décision et de mobiliser les parties prenantes.

Objectifs spécifiques

- Définir le plaidoyer et expliquer son rôle et son utilité en promotion de la santé, et dans une approche de 'santé dans toutes les politiques'.
- Identifier et structurer les étapes clés d'élaboration d'une stratégie d'influence.
- Construire un argumentaire structuré et percutant à l'aide d'outils adaptés au contexte et aux publics cibles.
- Mobiliser des techniques de communication d'influence pour convaincre efficacement des décideurs ou partenaires.
- Renforcer leur posture de leadership afin de mobiliser une équipe, des partenaires ou d'autres parties prenantes autour d'une démarche de plaidoyer.

Contenu

- Ce qu'est le plaidoyer et son utilité en promotion de la santé et pour les acteurs de changement social et environnemental.
- Le plaidoyer pour, avec et par les personnes touchées par la problématique.
- Les différentes approches d'influence pouvant faire partie d'une stratégie de plaidoyer.
- La complémentarité et la synergie entre le plaidoyer et le marketing social.
- Les composantes d'une stratégie de plaidoyer et les étapes pour l'élaborer.
- Les défis et risques du plaidoyer.
- Le ton et la posture de plaidoyer.
- Les stratégies de plaidoyer collectif.
- Les bonnes pratiques pour des relations partenariales, institutionnelles et médiatiques réussies.
- La planification de l'évaluation de la mise en œuvre, de l'efficacité et des effets d'une stratégie de plaidoyer.

Au cours des activités pratiques, les participants auront l'occasion de:

- Positionner efficacement l'enjeu et la solution d'un cas de plaidoyer.
- Faire un mapping des parties prenantes et élaborer une stratégie de mobilisation.
- Réaliser une analyse du public pour identifier ce qui pourrait amener la personne à convaincre à nous dire OUI ou NON.
- Réaliser une analyse du contexte interne et externe à l'organisation, et savoir l'utiliser dans la conception de l'argumentaire.
- Élaborer un argumentaire qui parle à l'âme, à la tête, au cœur et au porte-monnaie.
- Structurer des messages clés clairs et percutants.
- Élaborer la stratégie d'influence : canaux, messagers, mécanismes de suivis et plan B. Réfléchir à l'évaluation de leur stratégie.

Approche et organisation

- La présentation d'outils et des bonnes pratiques d'influence.
- L'application pratique des concepts à des cas choisis par les participants.

■ L'analyse de cas concrets tirés de l'expérience française et québécoise.

■ Le partage d'expériences et d'apprentissages entre les participants et par différents conférenciers invités.

■ Des réflexions et discussions sur l'utilité du plaidoyer pour les acteurs de changement des secteurs de la santé, social et de la santé environnementale.

Public & pré requis

Le module de formation s'adresse aux acteurs de la santé, de l'action sociale et de la santé environnementale désireux de s'outiller pour accroître leur capacité à convaincre et rallier afin d'influencer la prise de décision et de mobiliser des parties prenantes.

Responsables du module

■ **FANNIE DAGENAI**, Experte-conseil en communication d'influence et leadership, Chargée de l'enseignement du marketing social et du plaidoyer à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, Canada, et membre du RÉFIPS Amériques.

■ **MAUDE LUHERNE**, Directrice, Réseau français Villes-Santé.

En collaboration avec

■ **LÉA MUSSILLIER**, Responsable de la communication au siège de la Fédération Promotion Santé.

■ **FRANÇOIS BERDOUGO**, Délégué général, Société française de Santé publique.

■ **TIMOTHÉE DELESCLUSE**, Chef de projets, Société française de Santé publique.



MODULE N°2 - ISS

Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ? Du cadrage du problème à la planification de l'action.

Des différences d'états de santé entre des groupes sociaux s'observent depuis de nombreuses décennies en France et dans le monde lorsque les données sont disponibles. Ce module vise à mettre en lumière et à analyser comment des facteurs structurels, sociaux, matériels et psychosociaux entraînent des inégalités en matière de santé. Cette démarche d'analyse implique de se doter d'outils afin d'articuler et d'évaluer des stratégies de réponse à la lutte contre les inégalités sociales de santé pour une meilleure équité en santé.

Objectifs pédagogiques & contenu

- Comprendre ce que sont les inégalités sociales de santé : pouvoir définir ce phénomène et en saisir les déterminants
- Être capable d'identifier et d'analyser des ISS dans des situations concrètes :
- Comprendre comment les données empiriques rendent compte d'ISS, être attentif aux biais
- Pouvoir analyser et comprendre ces situations : quels facteurs ou modèles explicatifs contribuent à expliquer la situation d'ISS
- Connaître et mobiliser différentes stratégies de réponse aux ISS et à leurs causes
- Prendre en compte les ISS dans un projet ou un programme d'action, depuis la planification jusqu'à l'évaluation

Approche et organisation

- L'ambition est de donner aux participants la possibilité de mettre en application différents outils théoriques et méthodologiques pour analyser et agir sur des situations concrètes.
- La démarche pédagogique associera des apports théoriques, des interventions d'experts, des travaux sur cas concrets en sous-groupe et collectif, des lectures et des débats...

Public & pré requis

Acteurs de la santé et de l'action sociale désireux d'accroître leurs compétences et leurs connaissances sur la question des inégalités sociales de santé.

Responsables du module

■ **LUCY DARRAS**, chargée d'étude et de projet pédagogique au sein de la plateforme AAPRISS (Apprendre et Agir Pour Réduire les Inégalités Sociales de Santé), Centre d'Epidémiologie et de Recherche en santé des POPulations, UMR1295, Université Toulouse III Paul Sabatier, France. Membre du réseau SO-RISP.

■ **ESTELLE GEORGIN**, chercheuse ESPRIst - Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège, Belgique

■ **NATHAN CHARLIER**, docteur en sciences politiques et sociales, directeur de l'équipe ESPRIst - Émancipation Sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités sociales dans les sociétés en transition), Université de Liège, Belgique

MODULE N°3 - ONE

Une seule santé (One health) : du concept à la pratique

Pour équilibrer et optimiser santé humaine, santé animale, santé des plantes et santé des écosystèmes, l'approche « Une seule santé » mobilise les communautés scientifiques et professionnelles dans une expertise croisée. Comment construire dans ce but des pratiques partagées entre tous les professionnels concernés par cette approche ? La démarche en santé publique intègre l'interaction entre de multiples déterminants de la santé : personnels, sociaux, économiques et environnementaux. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent des risques majeurs pour la santé humaine, et que réciproquement la pression de l'humanité dans l'Anthropocène menace la santé des écosystèmes et de l'ensemble du vivant. Partout dans le monde, des populations provoquent et subissent des modifications de leurs écosystèmes, avec des conséquences très observables sur les santés. « Une seule santé », ce nouveau paradigme, prend en compte les interactions à risques entre humains et espèces non-humaines au sein des socio-écosystèmes dont ils dépendent. Il s'agit de penser et d'agir sur un système de santés interdépendantes. De quelle façon, les décideurs publics, les professionnels et les citoyens peuvent agir localement en croisant les expertises, puis initier des actions d'adaptation et d'atténuation favorables aux différentes santés, et trouver des compromis durables entre elles ? Quelles actions engager sur un territoire face aux enjeux d'« Une seule santé » ? Pour quelles transitions sociale et écologique équitables et soutenables ?

Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'approche intégrée des problématiques de santé publique sous l'angle « Une seule santé ».
- Analyser de manière interdisciplinaire des situations sanitaires sur un territoire, pour la mise en œuvre de cette approche à l'échelle locale.
- Développer des réponses « Une seule santé » en prévention et promotion santé.

Contenu

- L'approche « Une seule santé », ses enjeux, sa définition et ses liens avec la santé globale, la santé des écosystèmes, le développement durable, la transition sociale et écologique, l'Anthropocène.
- L'apport des différentes disciplines et expertises à une analyse « Une seule santé »

de problématiques de santé publique et de situations critiques (sédentarité et obésité, maladies émergentes transmissibles et non transmissibles, épidémies, syndémies, inondations, canicules...).

- Les leviers d'intervention pour une approche « Une seule santé », interdisciplinaire, participative et solidaire, des déterminants des santés, sur un territoire ou dans un milieu de vie.

Approche et organisation

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé »

Public & pré requis

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé ».

Responsables du module

- **AMANDINE BERDELOU**, Médecin, en charge de la santé environnementale, Hôpital Nord Franche-Comté
- **FRÉDÉRIC MAUNY**, Professeur de santé publique, Université de Franche-Comté
- En collaboration avec **PATRICK GIRAUDOUX**, professeur émérite d'écologie, Université Marie et Louis Pasteur

MODULE N°4 - TC

Transfert de connaissances en santé publique : de la théorie à la pratique

L'approche « evidence-based policy » (EBP), formalisée dans les années 1990 dans le domaine médical, s'est étendue à divers secteurs publics.

Elle vise à aider décideurs et professionnels à intégrer judicieusement les connaissances disponibles dans leurs pratiques.

En France, l'EBP progresse, avec une reconnaissance accrue et depuis une décennie, un mouvement plaide pour mieux utiliser les connaissances en santé publique les plus à jour pour guider les décisions et l'actions publiques, notamment en promotion de la santé. Cependant, malgré ce consensus, peu d'initiatives concrètes ont vu le jour. Le « transfert de connaissances » désigne les efforts et activités pour structurer la diffusion et l'appropriation des connaissances, que la démarche soit interactive ou non.

Objectifs pédagogiques

Le processus de TC peut être complexe, cette formation permettra aux participant.e.s de :

- Découvrir et connaître les concepts de base du TC
- Identifier des facteurs favorisant ou entravant l'utilisation des connaissances.
- Connaître les mécanismes les plus efficaces pour optimiser l'utilisation de la recherche.
- S'initier à plusieurs activités et outils de transfert de connaissances (infographie, note de politique, atelier délibératif, etc.).
- Acquérir des outils pour planifier une démarche de transfert et évaluer les retombées.

Contenu

Le module se déroule en 3 temps de sessions en présentiel avec une mise en situation (réalisation individuelle d'un plan de transfert de connaissances, de note de politique) :

- Apports théoriques sur le transfert de connaissances (0,5 jour),

- Apports méthodologiques : présentation des étapes et outils de transfert de connaissances (0.5 jour),
- Ateliers de mise en pratique, ateliers d'accompagnement à la mise en pratique d'un plan de transfert de connaissance avec mobilisation d'un outil de TC au choix (1 jour),
- Valorisation et liens avec la recherche, les pratiques et les politiques (0.5 jour).

Approche et organisation

- Cours magistraux en présentiel,
- Ateliers : étude de cas, jeux de rôles, simulation, partages d'expériences.

Public & pré requis

Cette formation s'adresse à différents professionnels du champ de la santé publique, de la promotion de la santé ou d'autres champs professionnels qui exercent des fonctions en lien avec la production et la diffusion de connaissances : opérateurs, décideurs, chercheur.e.s, doctorant.e.s...

Responsables du module

- **TIMOTHÉE DELESCLUSE**, chef de projets à la Société Française de Santé Publique
- **Tony ZITTI**, docteur en pharmacie et en santé publique, chercheur associé au Centre Population et Développement (Ceped) et membre collaborateur de l'Équipe RENARD sur le transfert de connaissances, Montréal, Canada.

MODULE N°5 - STEREO

Des politiques publiques aux pratiques professionnelles : comment prendre en compte les stéréotypes et discriminations dans les parcours de santé ?

Qu'il s'agisse d'inégalités sociales de santé, d'universalisme proportionné, d'équité, de justice ou encore d'intersectionnalité, les acteur.rice.s de la santé publique n'ont cessé d'essayer de prendre en compte les spécificités individuelles et de groupes intriquées dans des déterminants de santé pour améliorer la santé et le bien-être des populations tout en tentant de réduire les écarts entre elles.

Ce module se propose donc d'aborder ce qui traverse toutes ces notions, à savoir l'influence de la société sur nos trajectoires/parcours de vie.

L'idée est ainsi de voir comment les stéréotypes, biais sociaux et les représentations sociales intriquées, consciemment ou non, dans la conception et l'implantation des programmes ou d'actions de santé peuvent générer des inégalités et discriminations dans les parcours de santé des individus et des groupes.

Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur les notions telles que stéréotypes, représentations sociales, intersectionnalité ou encore d'égalité, équité ou justice sociale
- Découvrir et appliquer les cadres théoriques et outils associés dans les parcours de santé
- Intégrer les parcours de vie dans les parcours de santé
- Mobiliser et opérationnaliser ces notions dans les pratiques professionnelles et la décision publique

Contenu

- Aborder les notions d'égalité, d'équité ou de justice en échangeant autour de la question des discriminations raciales/ethniques, socio-économiques, géographiques, de genre, ainsi que physiques et mentales (ex, handicap).
- Interroger nos stéréotypes, biais et représentations sociaux dès la conception des programmes et notamment la prise en compte de l'intersectionnalité, du genre et l'ethnie/culture ou encore du handicap dans les programmes de santé

- Questionner le milieu de vie dans les accompagnements populationnels et prendre en compte l'effet générationnel
- Faire évoluer les politiques et pratiques en donnant des exemples de formation de professionnel.le.s de santé travaillant autour des stéréotypes, notamment de genre, de médiation en santé ou encore d'outils numériques visant à faire entendre la voix des principaux.ales concerné.e.s

Approche et organisation

A partir de leur position professionnelle et de leurs retours de terrain, les participant.e.s travailleront sur les cadres et outils mobilisables pour faire évoluer leurs pratiques pour intégrer la question des biais stéréotypes, représentations et discriminations dans les parcours de santé (âge, genre, activité professionnelle, orientation sexuelle, géographie, culture...).

Les contenus développés privilégieront :

- des ateliers interactifs ;

- les échanges entre participant.e.s et leurs retours d'expérience via des travaux pratiques ;
- les témoignages d'acteur.rice.s de terrain et retours d'expert.e.s, y compris internationaux.

Public & pré requis

Tous les acteur.rice.s de la santé publique : associatif.ve.s, institutionnel.le.s, professionnel.le.s de santé, usager.ère.s, etc.

Responsables du module

- **MURIEL SALLE**, historienne, Maîtresse de Conférence, Université Claude Bernard de Lyon et à Sciences Po Lyon, Chercheuse au S2HEP - Sciences et société, Historicité, Educations, Pratiques (Lyon)
- **CAROLINE DE PAUW**, sociologue, Directrice, URPS Médecins Hauts-de-France, Chercheuse associée au CLERSE - Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Lille)

MODULE N°6 - CAPS

La capitalisation : produire et partager les savoirs issus de l'expérience en promotion de la santé

Le module vise à former des accompagnateurs en capitalisation. Leur rôle est de recueillir et analyser les savoirs expérientiels de porteurs de projets en promotion de la santé (projets dans lesquels l'accompagnateur n'est pas impliqué), puis de rédiger une fiche de capitalisation à partir de ces savoirs. La démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) a pour objectif de transformer les savoirs issus de l'expérience de terrain en connaissances partageables, afin de permettre aux porteurs une prise de recul sur leurs projets, d'inspirer d'autres acteurs et de développer les connaissances sur les pratiques en promotion de la santé. La démarche s'appuie sur un dispositif national, qui alimente notamment le portail CAPS. À l'issue de la formation, les participant.e.s sont invité.es à rejoindre la dynamique nationale CAPS, et à intégrer la communauté de pratiques qui soutient les accompagnateurs en capitalisation.

Objectifs pédagogiques

Que les personnes formées à l'accompagnement en capitalisation :

- soient capables de mener des capitalisations d'interventions en promotion de la santé suivant la méthode CAPS ;
- se mobilisent dans la promotion des savoirs expérientiels en promotion de la santé et de la capitalisation.

Contenu & organisation

Le module comprend différentes modalités d'apprentissage :

- Apports théoriques sur la capitalisation d'expériences et sur la démarche CAPS, et les enjeux en lien avec le transfert de connaissance et les données probantes (0,5 jour)
- Apports méthodologiques : étapes et outils de la capitalisation, illustrés par des jeux de rôle, simulations, partage d'expériences / témoignages d'accompagnateurs ou porteurs (1 jour)

- Ateliers de mise en pratique en sous-groupes pour chacune des étapes, à partir d'études de cas proposées par les apprenants (1,5 jours)
- Mise à disposition de ressources (méthodologies et outils pratiques)

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels de la prévention et promotion de la santé, ou d'autres champs qui mettent en œuvre des projets en lien avec la santé ou les déterminants de la santé : chargé.e de projet/de mission en santé, chef.fe de projet en ONG ou dans une association (de patients, thématique, etc.), chargé.e de projet dans une collectivité territoriale, documentaliste, chargé.e d'étude ou de recherche, etc.

Pré requis

- Connaissances en prévention / promotion de la santé
- Connaissances en gestion de projet

- Maîtrise des techniques d'entretien semi-directif
- Maîtrise des techniques d'analyse et rédactionnelles

Responsables du module

- **MÉLANIE VILLEVAL**, chargée de mission Capitalisation des expériences à la Société Française de Santé Publique (SFSP), co-animatrice de la démarche nationale CAPS
- **VANESSA GALISSI**, responsable de projet à Promotion Santé Ile-de-France, membre de la démarche CAPS

MODULE N°7 - PRIM

Développer des projets de prévention et de promotion de la santé en soins de premier recours

Les structures d'exercice coordonnées en France (Maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, Communautés professionnelles territoriales de santé...) sont invitées à travailler au-delà de leur seule patientèle et à accroître leurs actions de santé sur un territoire, pour et avec la population. Il y a donc des liens à développer entre les acteurs des soins primaires et ceux de la prévention. Les cultures, les réseaux, les partenaires et les méthodes de travail sont souvent différents. Le développement d'une politique de promotion de la santé nécessite de prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé et d'agir sur ces différents niveaux, de l'organisation des soins primaires aux actions d'éducation pour la santé. Le but de ce module est donc de créer du lien et d'encourager une culture commune permettant la mise en place de projets de promotion de la santé s'appuyant sur les professionnels des soins primaires, mais également sur l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de projet : institutions, associations, usagers... au sein du système de santé français.

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'échange de représentations entre le champ du soin et celui de la promotion de la santé
- Développer la connaissance des partenaires, dispositifs et organisations œuvrant à la santé d'une population sur un territoire dans le système de santé français
- Mettre en commun des actions et projets de promotion de la santé mis en place par des structures d'exercice coordonnées en favorisant l'expérience partagée

Contenu

- Mise en commun des représentations des pratiques de soins primaires, de prévention et de promotion de la santé.
- Éclairage sur les concepts de soins primaires, prévention et promotion de la santé
- Présentation d'actions de santé
- Apports sur les dispositifs et ressources existants dans un territoire

Approche et organisation

La formation s'appuiera sur les méthodes pédagogiques suivantes :

- Récits et échanges d'expériences entre les participants
- Présentation d'expériences, de projets
- Apports sur des études, concepts, dispositifs et modes d'organisation
- Travaux pratiques de développement de projets

Public & pré requis

- Professionnels de santé
- Coordonnateurs et coordonnatrices des structures d'exercice coordonnées et structures territoriales de santé
- Acteurs et actrices institutionnels: Agences régionales de santé, Caisses primaires d'Assurance maladie, Collectivités territoriales...
- Professionnels du champ de la prévention et de la promotion de la santé

- Membres d'associations, élus et usagers engagés dans des actions de santé sur les territoires.

Une bonne connaissance du système de santé Français facilitera les échanges.

Responsables du module

- **FRANÇOIS LOEZ**, médecin généraliste, président de la commission numérique, URPS ML Hauts-de-France
- **PIERRE SONNIER**, pharmacien, Comité régional d'éducation pour la santé - Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES-PACA)

MODULE N°8 - CPS

Développement des compétences psychosociales (CPS) : les enjeux d'une démarche globale dans un contexte national de déploiement massif de projets sur ces aptitudes individuelles

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être.

C'est pourquoi une politique publique nationale est à l'œuvre depuis 2022, elle amène à un déploiement progressif à grande échelle dans tous les milieux de vie des enfants. Cette ambition nécessite de la part des tous les acteurs concernés (décideurs et opérateurs) la maîtrise de l'état des connaissances des critères de qualité et des aspects éthiques. Ces exigences du déploiement d'actions de développement des CPS en promotion de la santé garantissent la prise en compte des environnements de vie pour développer les aptitudes des individus.

Cette approche systémique est la condition pour agir sur ce déterminant individuel avec de l'équité en santé. Ce module vise à construire une culture commune à partir d'une vision globale des différents leviers d'actions à articuler pour implanter une démarche éthique et concrète de développement des CPS.

Objectifs pédagogiques

- Situer le développement des CPS dans le cadre de la promotion de la santé
- Découvrir différentes expériences qui illustrent les facteurs d'efficacité à mobiliser pour implanter des projets
- Repérer dans l'environnement, ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS
- Découvrir des outils de renforcement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte)

Contenu

- Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la promotion de la santé
- Les enjeux du développement des CPS

- Réflexions sur l'implantation, la conduite et l'évaluation des projets/programmes de développement des CPS
- Les fonctions clés, modalités d'actions et critères de qualité des projets de développement des CPS
- Présentation d'expériences et d'outils

Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels et d'expérimentations d'activités. Elle s'appuie sur les expériences des participants et des intervenants.

Public & pré requis

- Professionnels ayant une mission éducative en contact direct avec les enfants et les jeunes
- Professionnels en responsabilité d'un service ou d'une structure éducative (socio-culturelle, enseignement, médico-social, parentalité...)

- Professionnels en prévention, promotion de la santé
- Décideurs politiques, financeurs...

Responsables du module

- **SOIZIC BRUNET**, chargée de projets et co-référente régionale sur le développement des CPS Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes
- **AUDREY PAVAGEAU**, chargée de projet / Responsable du Pôle CPS InteractionS Pays de la Loire, Promotion Santé Pays de la Loire

MODULE N°9 - PROMO

Repères pour penser, interroger, les pratiques professionnelles et concevoir des projets participatifs au regard de la promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans une approche globale, positive et multifactorielle de la santé. Celle-ci ne dépend pas uniquement des soins et des services médicaux, mais aussi de déterminants sociaux, économiques, environnementaux et culturels interconnectés : elle nous concerne toutes. Ce module de formation de base en Promotion de la Santé propose un temps de réflexion et d'expérimentation autour des concepts, enjeux et stratégies qui favorisent la santé et le bien-être des publics. Il invite à explorer les déterminants de la santé, l'équité en santé, la participation et la co-construction, tout en questionnant les représentations et la posture professionnelle. Une attention particulière est portée aux enjeux liés à l'implication et au pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité, en tenant compte des réalités sociales et institutionnelles professionnelles.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir et expérimenter les concepts de la promotion de la santé
- Identifier les représentations individuelles et collectives sur les publics et les pratiques
- Expérimenter la posture d'écoute active pour identifier les besoins des publics et des partenaires
- Découvrir et expérimenter des supports méthodologiques pour concevoir, accompagner et évaluer des projets en promotion de la santé

Contenu

- Les déterminants de la santé, l'approche globale et multifactorielle de la santé
- Les concepts de vulnérabilité et d'ISS, et l'impact de leurs représentations dans la conception des projets en PS
- Les « ingrédients » qui favorisent la co-construction et l'implication des publics
- Les repères méthodologiques pour développer des projets en promotion de la santé

- L'écoute active et des outils inspirés de la communication bienveillante

Approche et organisation

C'est une pédagogie par l'expérience : expérimentation des processus et debriefing individuel et collectif. L'équipe pédagogique fera des apports théoriques complémentaires.

Il y aura différents dispositifs, au cours du module telles que des mises en pratiques, des jeux de rôles, des temps en sous-groupe, binôme et individuel. Un support théorique sera remis à la fin de la formation.

Public & pré requis

- Toute actrice dans les secteurs psycho-médico-sociaux
- Les professionnel·les impliqués dans des démarches de Promotion de la Santé
- Celles et ceux qui travaillent sur les questions d'inégalités sociales de santé et de participation des publics.

Responsables du module

- **REYRE JEANNE**, formatrice en Promotion de la santé, Repères
- **MANOË JACQUET**, coordinatrice et formatrice en Promotion de la santé, Repères

MODULE N° 10 - MENTAL

Santé mentale publique : repères pour agir

La santé mentale fait aujourd'hui l'objet d'une attention croissante, dans un contexte marqué à la fois par l'augmentation des besoins et par la dégradation de nombreux indicateurs. Les réponses apportées restent hétérogènes et reposent sur des visions parfois partielles de la santé mentale, rendant l'action difficile à structurer et à déployer dans la durée.

Les recommandations internationales convergent vers une approche de la santé mentale fondée sur une vision collective, attentive aux déterminants sociaux, à la participation des personnes concernées par des troubles psychiques, à l'articulation entre secteurs et à l'adaptation aux réalités territoriales : une approche de santé mentale publique.

S'appuyant sur l'expertise du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale de Lille (CCOMS), ce module vise à outiller les participant·es pour s'approprier cette approche et identifier des leviers d'action concrets, à différents niveaux et selon leurs contextes professionnels.

À l'issue du module, les participant·es seront en mesure de :

- S'approprier l'approche de la santé mentale publique et les repères nécessaires pour orienter l'action
- Agir en santé mentale depuis leur place, à un niveau opérationnel et/ou stratégique

Contenu

- Repères et enjeux actuels de la santé mentale publique
- Droits, participation et place des personnes concernées : cadres de référence, enjeux et leviers pour l'action
- Articulation des acteurs et des secteurs : méthodes, outils et retours d'expériences inspirants
- Ressources et bibliographie

Objectifs pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux en petits groupes à partir des connaissances, expériences et questionnements des participant·es, dans une démarche de co-construction participative
- Témoignages et retours d'expériences d'acteurs et actrices engagé·es à différents niveaux

Public cible

Professionnel·les et acteur·rices impliqué·es, directement ou indirectement, dans les enjeux de santé mentale : santé et santé mentale, éducation, action sociale, justice, collectivités, institutions et associations, y compris personnes concernées par des troubles psychiques.

Le module s'adresse à des profils variés, intervenant à un niveau opérationnel et/ou stratégique.

Une connaissance de base des enjeux de santé mentale est souhaitable.

Responsables du module

■ **FANNY PASTANT**, coordinatrice nationale des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) au Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille)

■ En collaboration avec **BÉNÉDICTE CABROL**, co-référente santé mentale à Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes

MODULE N° 11 - PSSex

Promouvoir la santé sexuelle : du concept à l'action

Notion évolutive définie par l'OMS dès les années 70, la santé sexuelle est souvent réduite à une approche biomédicale, pouvant exclure de fait un certain nombre de professionnel.les de toute forme d'engagement. Son approche basée sur le bien-être global de la personne doit pourtant nous inciter, que l'on soit issu du secteur social, éducatif ou associatif, à prendre part à sa promotion. Nous souhaitons ainsi donner des clés de compréhension et des pistes pouvant réaffirmer la légitimité de chacun.e à accompagner la santé sexuelle, et à inciter à la mise en place d'actions auprès de vos publics respectifs. Il s'agira de définir ce que peut être la promotion de la santé sexuelle et comment chacun, chacune peut la développer afin de lutter contre les inégalités de genre, les discriminations et les violences sexuelles, renforcer la prévention des risques sexuels ou encore défendre la notion de plaisir, pierre angulaire du bien-être de toutes et tous.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une compréhension approfondie de la notion de santé sexuelle et des droits sexuels
- Développer une réflexion critique sur les déterminants de la santé sexuelle afin de se positionner dans son champ d'intervention
- Identifier les enjeux spécifiques en santé sexuelle liés à certaines populations
- Prendre conscience de ses propres ressources et développer de nouvelles compétences pour accompagner la santé sexuelle
- Identifier des leviers d'action par la connaissance d'outils pédagogiques et l'échange de pratiques

Contenu

Nous commencerons par clarifier de quoi l'on parle en partant de nos représentations pour définir les concepts clés et se donner ainsi les bases

d'une culture commune autour de la santé sexuelle. Il s'agira ensuite d'identifier ce qui peut impacter un bien-être global en santé sexuelle et comprendre en quoi et sur quoi il est possible d'agir. Puis, nous nous interrogerons sur les actions que nous menons déjà et celles que l'on pourrait mener, par le partage d'expériences et la connaissance de méthodes et d'outils d'intervention.

Approche et organisation

La formation proposera une démarche participative qui alternera apports théoriques, échanges de pratiques, mises en situation et travaux de groupe.

Public & pré requis

Ce module s'adresse aux professionnel.les et bénévoles des secteurs associatif, éducatif, social et médico-social engagé.es ou souhaitant s'engager pour promouvoir la santé sexuelle de leurs publics respectifs.

Responsables du module

- **CORINNE LHORSET**, responsable formation (Promotion santé Bourgogne-Franche-Comté), formatrice en EVARS, vice-présidente du CoReSS Bourgogne-Franche-Comté
- **FRÉDÉRIC GALTIER**, formateur, co-référent régional santé sexuelle (Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes), sexologue (CeGIDD de Clermont-Ferrand), vice-président du CoReSS Auvergne-Loire

MODULE N° 12 - NUM

Numérique et innovation en (promotion de la) santé

Le numérique en santé et plus largement l'innovation en santé sont des domaines particulièrement investis depuis plusieurs années.

L'application qui peut en être faite dans la pratique des professionnels, notamment en promotion de la santé, doit pouvoir s'appuyer sur un état de l'art du numérique en santé mais aussi une bonne compréhension des enjeux politiques, sociétaux et éthiques.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance de l'état de l'art du numérique en promotion de la santé et prévention
- Comprendre et mieux maîtriser les enjeux du numérique en santé
- Apporter un regard critique sur les intérêts et les écueils dans la pratique

Contenu

- Dresser un état des lieux de l'utilisation du numérique en promotion de la santé
- Partager une vision globale prenant en compte toutes les dimensions et enjeux de l'utilisation du numérique en santé, et plus largement de l'innovation en santé, incluant l'intelligence artificielle
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire
- Identifier les leviers d'action

Approche et organisation

- Séances plénières et en sous-groupes pour favoriser les échanges et la réflexion collective.
- Apports théoriques en plénière ;
- Réflexion / discussion à partir de témoignages / partage d'expériences dans la mise en place de projets de promotion de la santé mobilisant les outils numériques ;
- Ateliers de mise en pratique sur des projets concrets.


Public & pré requis

Professionnels francophones exerçant dans les champs de l'éducation, de la santé publique, de la protection sociale, et souhaitant mobiliser des outils numériques dans le cadre de leur pratique.

Responsables du module

- **MAXIME DESMARETS**, MCU-PH Santé publique, épidémiologie, économie de la santé, prévention, Université Marie et Louis Pasteur.
- **CÉCILE LUMIERE**, responsable de département, PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté

INFORMATIONS PRATIQUES

 Adresse de la formation
(du lundi au jeudi) :
UFR des Sciences
de la Santé
Les Hauts du Chazal
19 rue Ambroise Paré
25000 Besançon

 Téléphone du standard
de la faculté :
+33 3 63 08 22 00



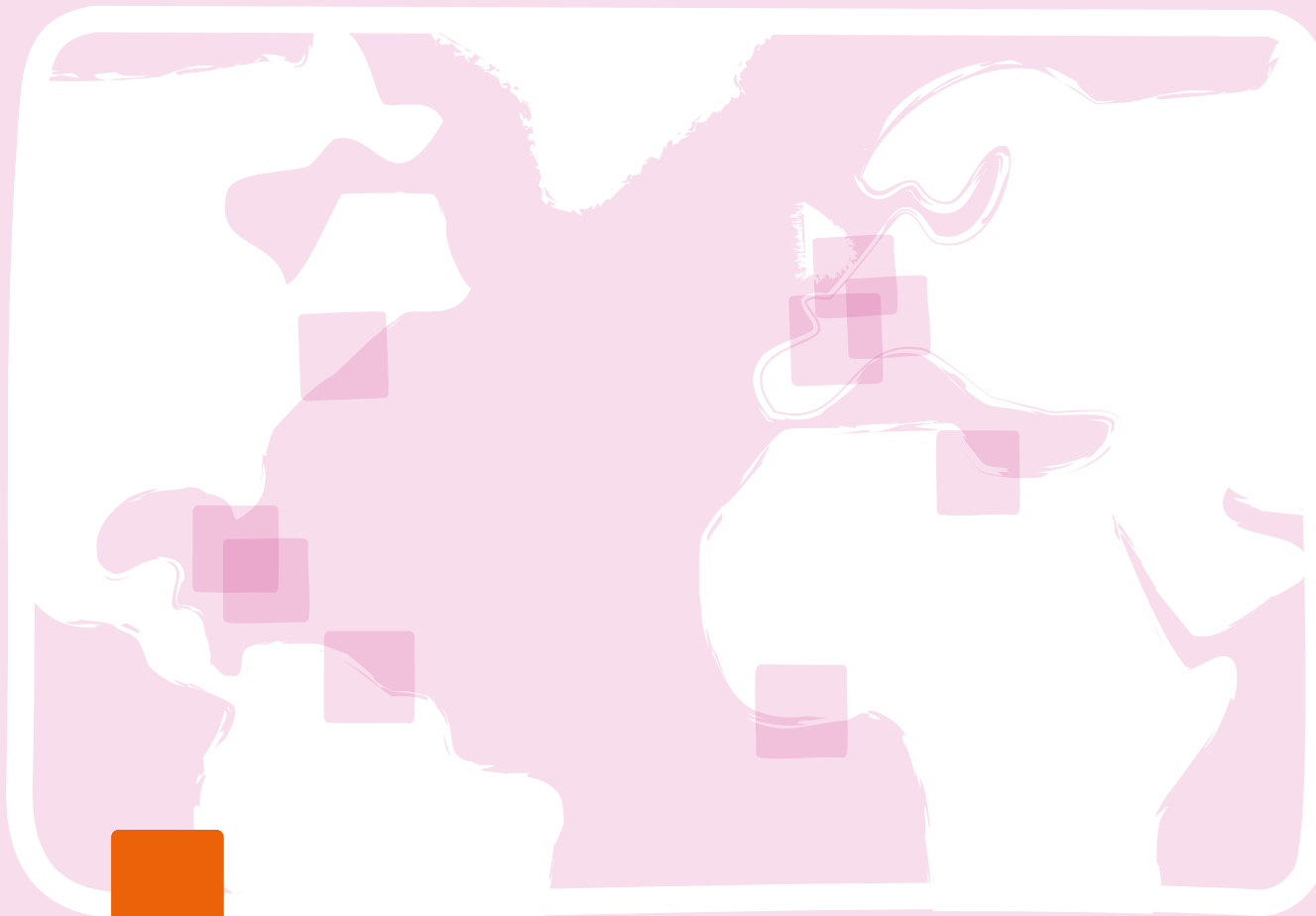
Bienvenue à Besançon

Ville d'art et d'histoire à taille humaine, Besançon vous accueille pour une semaine riche de rencontres, de partages et de découvertes... le tout dans un cadre reposant et chaleureux.

Entrez dans la bulle de l'Université d'été, un temps entre parenthèses pour réfléchir, co-construire et expérimenter dans une logique d'intelligence collective au sein de votre groupe module mais également avec tous les autres participants et intervenants francophones lors des temps communs, formels ou informels.

Profitez de l'occasion pour partir également à la découverte de la cité bisontine (son patrimoine, ses paysages, ses spécialités régionales) pour un temps de déconnection.

Diversité, échanges, ressources et convivialité... tout un programme vous attend à Besançon !



23^e



UNIVERSITÉ d'ÉTÉ francophone
en **SANTÉ PUBLIQUE**

de **Besançon**